

CERTIFICAT**RÉSULTAT OFFICIEL DE L'ÉLECTION PARTIELLE
AU POSTE DE CONSEILLER DE LA VILLE DU DISTRICT ÉLECTORAL D'AHUNTSIC
ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2008**

Je soussigné, Yves Saindon, greffier et président d'élection de la Ville de Montréal, certifie qu'à l'issue du recensement des votes, le résultat officiel de l'élection partielle tenue ce jour conformément à la loi, afin de combler la vacance au poste de conseiller de la ville du district électoral d'Ahuntsic dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, se répartit comme suit :

Candidats	Votes valides en faveur de	% Votes valides
Hasmig BELLILI VISION MONTRÉAL	2 244	36,43%
Michel HAMEL ÉQUIPE TREMBLAY/UNION MONTRÉAL	2 185	35,48%
Christian PRÉVOST	78	1,27%
Émilie THUILLIER PROJETMONTRÉAL	1 652	26,82%
Total - Votes valides	6 159	100%

Majorité en faveur de Hasmig BELLILI : 59 voix

Bulletins rejetés : 60

Suffrage exprimé : sur les 21 027 inscrits sur la liste électorale, 6 219 électeurs ont exercé leur droit de vote lors de cette élection partielle, soit un taux de participation de 29,58%.

Fait à Montréal, ce dimanche, 21^e jour de septembre 2008



signature

Yves Saindon, avocat
Président d'élection